



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROLONGATION DE L'INTERDICTION DE LA VENTE ET DE L'ACHAT DE CARBURANTS DANS DES RÉCIPIENTS TRANSPORTABLES MANUELLEMENT DANS LE PAS-DE-CALAIS

Arras, le 19 octobre 2022

Les tensions sur la distribution de carburants ont très nettement diminué dans le Pas-de-Calais.

Néanmoins, près de 10% des stations-service du département sont toujours concernées par des ruptures partielles de carburants.

Afin de consolider l'amélioration de la situation en prévenant les phénomènes d'achats préventifs, Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, **a décidé de prolonger l'interdiction de la vente et de l'achat de carburants (essence, éthanol, gazole, GPL) dans des récipients transportables manuellement jusqu'au lundi 24 octobre 23h59.**

Le préfet du Pas-de-Calais appelle les habitants du département à maintenir leur comportement citoyen afin d'assurer la satisfaction des besoins de tous.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)